

Les communes classent leurs



Clotilde Buhler

Longtemps, communes et particuliers ont fait peu de cas de leurs archives. Les choses sont en train de changer. Et l'ordinateur, loin de diminuer la montagne de papier, rend le classement plus nécessaire encore.

«Il y a peu, le local d'archivage ressemblait à cela! De vieux livres de comptes posés au hasard sur les étagères ou à même le sol, à côté des objets perdus et du matériel de vote», raconte l'administrateur communal de Corcelles-Cormondrèche, Pierre Muhlemann, en montrant les épais volumes reliés dont il a hérité. Aujourd'hui, les documents de cette commune neuchâteloise sont classés, étiquetés selon des critères précis et peuvent être consultés aisément. «Nous sommes sur le point de rattraper près de 60 ans de retard d'archivage et nous ne sommes pas la seule commune dans ce cas», précise-t-il. Pour atteindre ce résultat, la commune a fait appel à une entreprise spécialisée dans l'archivage.

Les organisations publiques ont une responsabilité légale dans l'archivage. La loi sur la transparence des activités de l'Etat a d'ailleurs fortement contri-

bué à la mise à jour des archives communales. Toutefois, selon Baptiste de Coulon, responsable pour la Suisse romande chez Docuteam, une entreprise spécialisée dans le domaine, les collectivités publiques ne sont pas les seules préoccupées par la gestion de leurs documents. «Nous avons également des clients issus du privé tels que des sociétés d'ingénieurs ou des associations culturelles et sociales». Et la demande ne cesse de croître, car la production d'informations a explosé. «Depuis l'apparition de l'ordinateur personnel dans les années 1970, les gens produisent eux-mêmes beaucoup plus de documents», explique Gilliane Kern, archiviste.

INTERNET EST UN CIMETIÈRE

Par ailleurs, l'information virtuelle est encore très peu canalisée. «Sur son bureau, on vide pour faire de la place alors que l'on oublie facilement de

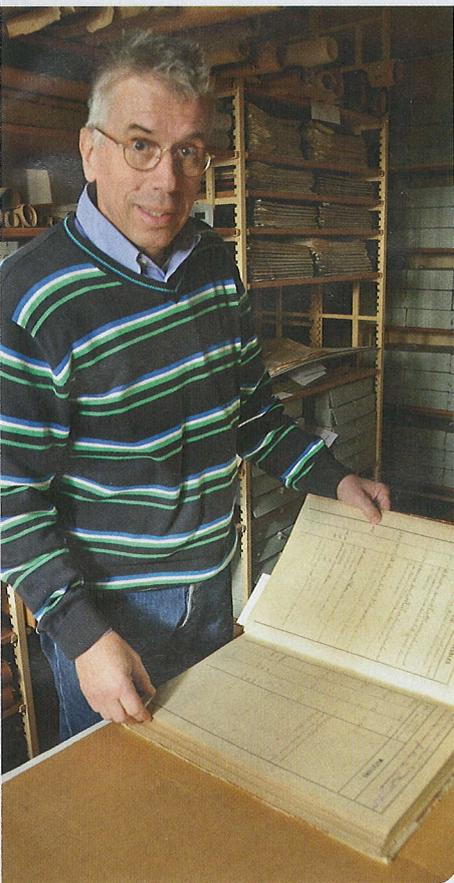
De g. à dr.

Les vieux livres de comptes de Corcelles-Cormondrèche, à Neuchâtel: le charme du passé, mais peu d'efficacité.

Pierre Muhlemann:

«Nous rattrapons 60 ans de retard».

vieux papiers



Clotilde Buhler

vider sa boîte d'e-mails! Quant à Internet, c'est un cimetière d'informations. La gestion des données y est quasi absente. Résultat: nous avons actuellement une masse accrue d'informations qui sont peu ou pas structurées et peu contrôlées en terme de fiabilité», explique la spécialiste. L'archivage permet précisément de contextualiser et de donner une fiabilité à une information, quelle qu'elle provienne d'un support numérique ou papier.

En Suisse, peu de lois imposent de conserver quelque chose. Si les factures ou les contrats, par exemple, ont une valeur légale reconnue, leur durée de conservation n'excède pas un nombre d'années (souvent cinq ou dix ans), déterminées notamment par le Code des obligations. En revanche, la con-

servation de documents sur le long terme pour des raisons patrimoniales est imposée aux institutions publiques. «Pour un particulier, il s'agit d'abord de s'interroger sur ce que l'on a envie de conserver: quels documents ont de la valeur à mes yeux? Là, la réponse est vraiment propre à chacun», estime Gilliane Kern.

«PLUS D'EFFICACITÉ»

Auprès des entreprises ou de collectivités publiques, la question reste la même. Mais la réponse peut être influencée par une réflexion entre l'archiviste et les producteurs des documents. «Les documents d'une entreprise d'horlogerie, par exemple, racontent une partie de l'histoire d'une région, d'un pays. Ils ont une valeur pour la mémoire collective», explique l'archiviste. S'interroger sur la valeur accordée aux documents et leur durée de conservation permet déjà de faire un tri important. Au bout du compte, selon elle, seul 10% de l'ensemble des documents produits ont une valeur patrimoniale et méritent d'être conservés à long terme.

L'intérêt accru des entreprises publiques ou privées pour l'archivage ne découle pas uniquement d'un souci de classement ou de conservation du patrimoine. «Les documents sont une ressource à part entière de l'entreprise.

Et plus vite on a accès à l'information, plus concurrentielle va être l'entreprise. L'archivage est un gage d'efficacité», précise Gilliane Kern. En ce sens, la conservation, l'organisation et le fait de collectiver les connaissances et les documents permettent de les réactiver plus aisément et, finalement, de gagner du temps.

Face à cet enjeu de compétitivité, Gilliane Kern est convaincue que les ser-

Rien ne vaut le marbre gravé...

«Avec l'ordinateur, nous avons le sentiment de pouvoir emmagasiner des connaissances à l'infini. Mais c'est un leurre. Le jour où un logiciel comme Microsoft Office, par exemple, ne sera plus développé par son propriétaire, comment faire pour consulter les documents créés par ce programme? Nous savons que nous produisons des documents qui ne seront peut-être plus lisibles d'ici 50 ans. Les documents numériques n'ont pas été conçus pour une conservation à long terme», explique Gilliane Kern. Au contraire, par le passé, les supports d'information étaient prévus pour résister au passage du temps. Ainsi, dans la Grèce ou la Rome antique, les lois étaient gravées dans la pierre. Puis, les parchemins, très solides, ont servi de supports jusqu'au Moyen Âge pour conserver les actes à valeur juridique.

Quant au papier, produit d'abord à base de chiffons, il résiste plutôt bien au temps, même si les papiers industriels à base de pâte de bois ont une durée de vie encore et toujours limitée. Dès lors, la recherche d'alternatives de conservation plus pérennes suit son cours. Pour les supports numériques, l'utilisation de logiciels dits «libres», dont la «recette de fabrication» est publiée et donc reproductible, semble offrir des possibilités de conservation plus durable à long terme. «Mais, à l'heure actuelle, le papier est généralement plus pérenne que le support numérique, et, dans l'absolu, le support le plus durable reste le marbre gravé ou l'argile cuite», sourit l'archiviste. ■

CBu

vices liés aux recherches d'informations auront de plus en plus de valeur dans les années à venir. Pour l'heure, les archivistes disposent, d'ores et déjà, d'un rôle et de compétences stratégiques reconnus, bien loin de l'image de l'employé cantonné au classement dans un local poussiéreux. ■

Clotilde Buhler